

PROCES VERBAL de
l'Assemblée Générale ordinaire de l'Association Française de Linguistique cognitive,
dont le siège social est l'Université Charles de Gaulle Lille 3, Domaine Universitaire Pont de Bois,
B.P. 60149, 59653 Villeneuve d'Ascq Cedex,
Le 22 mars 2014, 13h45

L'an deux mille quatorze, le 22 mars à 13h45, durant la Journée d'Etude 2014 de l'Association à Paris, les membres de l'association se sont réunis. L'assemblée a été présidée par Aliyah Morgenstern en sa qualité de présidente de l'Association, le secrétariat a été assuré par la secrétaire, Diana Lewis.

La présidente constate que 12 membres sont présents et rappelle que l'ordre du jour est le suivant

- 1- Les activités de l'AFLiCo
- 2- Le bilan financier
- 3- La revue de l'Association, *CogniTextes*
- 4- Le colloque AFLiCo 2015
- 5- Questions diverses

1. Les activités de l'AFLiCo

L'AFLiCo organise un colloque international tous les deux ans en années impaires, et une journée d'étude les années paires. Elle maintient aussi une revue, *CogniTextes*, un site web et une liste de diffusion. Des conférences invitées et des ateliers de travaux sont mis en place ponctuellement.

L'AFLiCo est affiliée à la International Cognitive Linguistics Association (ICLA). D'ailleurs plusieurs membres sont adhérents à des Associations européennes (SALC, BeNeCLA, UKCL, DGKL, AELCO) et sont présents aux colloques internationaux et ateliers en Linguistique Cognitive de par le monde.

L'Association est en train de préparer un glossaire en linguistique cognitive ('GLAFLiCo').

Sur le site internet de l'Association (<http://www.aflico.fr>) il y a un espace pour les profils de membres et il y aura bientôt des informations sur la liste de diffusion.

2. Le bilan financier

Le bilan financier (voir annexe) est présenté et approuvé. Au 1er janvier 2014 le bilan financier était de euros 2781,93. Les 27 cotisations en 2014 l'ont porté à euros 3251,93 au 22 mars.

3. La revue de l'Association, *CogniTextes*

Deux numéros ont été publiés en 2013 : un numéro thématique AFLiCo IV « Espace » édité par A. Kopecka et F. Chenu, et un numéro thématique AFLiCo IV « Spanish Lexical Semantics », édité par M. Lemmens. Un numéro édité par D. Lewis et C. Rossi est en préparation et presque abouti, et deux soumissions sont en cours d'évaluation. Un numéro thématique (édité par M. Lemmens) avec les communications plénières d'AFLiCo 5 manque encore des soumissions.

Le rythme de soumissions est encore faible ; il convient de relancer les appels sur des plateformes différentes et d'encourager les membres à soumettre.

CogniTextes fait partie du bouquet OpenEdition Freemium for Journals qui accueille 120 titres. Les revenus Freemium s'élèvent à 105,9€, soit € 59.53 pour 2012 et € 46.37 pour 2013.

Listes de référence: Une demande d'évaluation AERES est en préparation pour septembre 2014.

Une discussion s'ensuit sur les avantages et les inconvénients des différentes formes d'hébergement. Il est convenu qu'une réflexion sera menée au sein de l'équipe de rédaction sur cette question et que les possibilités d'hébergement par d'autres maisons d'édition seront étudiées. Les résultats de ce travail seront présentés à l'AG 2015.

Le rédacteur en chef de la revue, Maarten Lemmens, ayant démissionné, L'AG a procédé à l'élection d'un nouveau rédacteur en chef. Dylan Glynn est élu à l'unanimité (12 votes pour, 0 vote contre, 0 abstention).

4. Le colloque AFLiCo 2015

Le colloque AFLiCo 2015 se tiendra à Grenoble, organisé à Grenoble 3 par l'équipe suivante : Laurence Buson (Lidilem), Jean-Pierre Chevrot (Lidilem et IUF), Caroline Imbert (Lidilem) et Aurélie Nardy (Lidilem), Caroline Rossi (ILCEA Gremuts). Le thème du colloque sera : Sociolinguistic perspectives. Il y sera organisée une école thématique sur 'Linguistique cognition et neurosciences : Introduction aux modèles mixtes'. Il n'y a pas encore de confirmation des conférenciers invités.

5. Questions diverses

Aucune autre question n'est soulevée. L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, à 14h30, la présidente lève la séance.

Le procès-verbal a été établi par la présidente et la secrétaire et a été signé par la présidente, Aliyah Morgenstern et la secrétaire, Diana Lewis.

Aliyah Morgenstern
Présidente



Diana Lewis, Secrétaire

